

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

25 avril 2014



Prochaines activités de la Société

Le mardi 29 avril 2014 : Assemblée générale annuelle des membres

(Activité réservée aux membres)

Il est très important d'assister à l'Assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture, car c'est là que se prennent les grandes décisions concernant la Société, notamment la nomination des membres du Conseil d'administration. On y prend aussi connaissance du rapport du président, de la trésorière ainsi que des activités de l'année passée. On y parle de l'année qui vient. Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'an dernier qu'il faudra adopter. Nous vous prions de les imprimer et de les apporter avec vous lors de l'Assemblée, car nous n'en donnerons pas sur place pour économiser. Les membres qui le voudront pourront aussi renouveler leur cotisation pour la saison 2014-2015, épargnant ainsi 5 \$ si ce renouvellement est fait au plus tard le 21 mai 2014. Nous vous attendons donc en très grand nombre à cette Assemblée générale. Il y aura un prix relié à l'horticulture pour tout membre présent et un gâteau et des breuvages seront servis.

Le mardi 6 mai 2014 : Pots et jardinières avec Jean-Marc Pelchat

Le conférencier, fleuriste professionnel et responsable de la conception des potées et jardinières chez Paradis Jardin et Accessoires, viendra monter des potées et des jardinières devant l'auditoire qui sauront nous inspirer pour notre décor de jardin cet été.



Activité récente : Choix et culture des magnolias	p. 2
Messages aux membres :	
Commande de «Smart Pots» et de goutteurs et commande de bulbes	p. 3
Renouvellement de votre cotisation à rabais	p. 3
Petits conseils de saison : Préparer et prendre soin du sol au potager	p. 4
Ordre du jour de l'Assemblée générale du 29 avril 2014.....	p. 9
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril 2013	p. 10

Prochaines activités de la Société (suite)

Le mardi 13 mai 2014 : Visite des installations de Fierbourg

(Activité réservée aux membres)

La Société d'horticulture de Sainte-Foy organise une visite des installations du Secteur Horticulture, Jardinierie, Fleuristerie et Production horticole du Centre de formation professionnelle de Fierbourg le 13 mai prochain à 19 h 15. Après une courte présentation des divers programmes reliés à l'horticulture, nous pourrions visiter les salles de classe, les laboratoires, le magasin de fleuristerie ainsi que les nouvelles serres guidés par les enseignants. Le nombre de participants est **limité à 40 personnes** et **il faut s'inscrire à l'avance** pour y participer, soit lors d'une activité de la Société sur la feuille prévue à cet effet ou auprès de Ginette Cardin gcardin@sympatico.ca ou (418) 871-4191.

Le rendez-vous pour les personnes inscrites est à 19 h 15 à la porte E-9 à l'adresse suivante :
Centre de formation professionnelle Fierbourg
800, rue de la Sorbonne
Arrondissement de Charlesbourg
Québec (Québec)
G1H 1H1

Activités récentes

Le mardi 22 avril : Choix et culture des magnolias avec Suzanne Pineau

La conférencière nous a renseignés avec beaucoup de détails sur le choix, la culture et l'entretien des magnolias. Elle a d'abord mis en garde les personnes qui ont l'intention d'acheter un magnolia que la plupart des variétés vendues dans la région sont souvent assez peu rustiques et qu'il vaut mieux choisir un magnolia de zone 4 ou 4B, car ces arbustes sont assez fragiles au froid, surtout aux vents desséchants du nord et de l'ouest en hiver. Dans un endroit abrité, on pourra cultiver avec succès une variété de zone 5, mais c'est toujours un risque. Les magnolias exigent un sol légèrement acide, assez humide, mais bien drainé. Ils aiment le soleil ou la mi-ombre.

Les magnolias ayant une racine pivotante, il faut choisir avec soin le lieu de plantation, car il supporte mal la transplantation. C'est pourquoi il vaut mieux acheter un plant déjà cultivé en pot et non à racines nues et le planter au printemps pour lui donner le temps de s'implanter correctement avant l'hiver. Pour le planter avec succès, on enlève le fond du pot puis on met le pot dans le trou de 1 ½ fois la grosseur de la motte. Ensuite, on découpe le reste du pot par bande en remplissant de terre à mesure. On peut mettre des mycorhizes ou de la poudre d'os.



Normalement, on ne taille les magnolias que pour enlever les branches brisées, mal orientées ou pour le rajeunir. Ces arbres sont très rarement sujets aux maladies ou attaqués par les insectes. Durant l'hiver, on protège les jeunes plants avec un géotextile durant les premières années.

Messages aux membres

Pré-inscription avec rabais à la Société pour la saison 2014-2015

Comme d'habitude, les membres qui renouvelleront leur cotisation à la Société d'horticulture ou les nouvelles personnes qui veulent devenir membres pour la saison 2014-2015 auront un rabais de 5 \$ jusqu'au plus tard le 21 mai 2014. Le 22 mai, ce sera trop tard! Vous pouvez profiter des dernières activités de cette année pour le faire sur place en payant par chèque daté du 1^{er} mai libellé à la Société d'horticulture ou en argent comptant ou aller sur le site de la ville de Québec et payer par carte de crédit.

Commande de «Smart Pots» et de goutteurs

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire pour commander des «Smart Pots» et des goutteurs à prix réduit. Il s'agit d'une commande de groupe. Vous devez donner votre commande à la Société et payer lors de la commande. Voici la procédure :

- Imprimer et remplir le formulaire en pièce jointe.
- Venir le déposer lors d'une activité de la Société au plus tard le 29 avril.
- **Payer sur place lors de votre commande en argent comptant.**

La commande sera émise le 30 avril et les produits disponibles le 6 mai.

Commande de bulbes

Comme à chaque printemps, vous pouvez commander des bulbes printaniers au jardin Van den Hende. Il s'agit de bulbes à planter cet automne pour une floraison le printemps prochain. Il faut commander les bulbes avant le 22 juin prochain. Une présentation d'un grand nombre de ces bulbes en fleurs dans le jardin aura lieu les 17, 18 et 19 mai prochain à 14 h. Vous trouverez en pièces jointes la liste des bulbes, le bon de commande et la façon de procéder. Le prix des bulbes vendus par le Jardin Van den Hende est incomparable aux prix sur le marché, bien plus bas.

Petits conseils de saison

Préparer et prendre soin de son sol au potager

La plupart d'entre nous ignorent comment commencer à préparer le sol de notre potager à la fonte des neiges pour obtenir un résultat optimal avec nos plantations de légumes. Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de conseils utiles à cet effet.

Préparer le sol

Vérifier l'état du sol du potager

La première action à poser est de vérifier l'état du sol du potager. Le sol est-il léger, compact, très compact, comme du ciment ? Selon le cas et selon les cultures envisagées, il faudra prendre des actions différentes. Pour effectuer cette vérification, il y a un outil fort simple à utiliser : le poing. En effet, essayez d'entrer votre main le poing fermé dans le sol de votre potager, sans trop forcer.

Si le poing entre facilement jusqu'en haut du poignet, votre sol est léger et il ne sera pas nécessaire de l'ameublir et il suffira d'y incorporer un fertilisant et/ou du compost ainsi que les amendements s'ils sont nécessaires.

Si le poing entre jusqu'au milieu de la main, votre sol est semi-compact. Il faudra l'ameublir un peu ou davantage selon la culture envisagée. Pour la culture des légumes feuilles (laitues, épinards, persils, etc.) ou avec des fruits (tomates, concombres, poivrons, haricots, etc.), il ne sera sans doute pas nécessaire de l'ameublir et il suffira d'y incorporer un fertilisant et/ou du compost ainsi que les amendements s'ils sont nécessaires. Pour la culture des légumes racine (carottes, navets, pommes de terre, etc.), il faudra ameublir le sol en profondeur, au moins 25 cm.

Si le poing n'entre pas plus que l'épaisseur des doigts ou moins, votre sol est très compact. Il faudra alors nécessairement l'ameublir considérablement et possiblement aussi l'amender, car il est fort probable qu'il soit composé en bonne partie de glaise.



Analyser le sol

Si votre rendement de votre récolte a été pleinement satisfaisant l'an dernier, il n'est pas nécessaire de faire analyser votre sol. Toutefois, si vous avez constaté des problèmes pour un ou plusieurs légumes, il serait préférable de faire analyser votre sol pour savoir ce qui ne va pas et pouvoir l'amender selon les besoins.



Ameublir le sol

Si votre sol n'a pas besoin d'ameublissement, il suffira d'enlever les mauvaises herbes et de légèrement le travailler en surface sur environ 5 cm. Il est préférable de ne pas alors déranger la faune locale. S'il nécessite un léger ameublissement, on peut se servir de la grelinette ou de la fourche pour ameublir le sol sans retourner le sol. Dans le cas des sols très compacts, il faudra sans doute le travailler plus en profondeur, surtout pour la culture des légumes racine, surtout les carottes qui exigent un sol souple jusqu'à au moins 35 cm. On peut alors utiliser un rotoculteur ou, dans le cas des grandes surfaces, labourer.



Fertiliser le sol

Les cultures annuelles comme les légumes du potager sont très exigeantes en fertilisants, car elles doivent atteindre leur maturité en quelques semaines. Tout sol de potager doit donc être fertilisé régulièrement. Naturellement, on préfère utiliser des fertilisants naturels pour la culture de ce qu'on va manger. Le fumier composté, notamment le fumier de poule en granules, est fort utile, mais tout fertilisant à décomposition lente convient. Naturellement, le compost est utile aussi, mais sert surtout d'amendement que de fertilisant. On épand le fertilisant sur le sol avant de l'ameublir et il sera incorporé au sol lors de cette opération.

Amender le sol

Il est rare que le sol de notre potager soit parfait en tous points. Une analyse du sol permet de savoir quels sont les amendements nécessaires ou utiles. Selon les besoins, on peut utiliser de la chaux pour alcaliniser le sol ou de la mousse de tourbe pour l'acidifier. Pour les autres éléments comme l'azote, le phosphore, etc. et les micro-éléments comme le manganèse, etc., il faut absolument un diagnostic exact et des instructions précises avant d'en ajouter.

Toutefois, un amendement que nous devrions utiliser à tous les ans est le compost. Il rend le sol plus souple, permet de retenir l'eau plus longtemps, rend accessible les fertilisants utilisés.



Prévenir la dégradation du sol

Certes, la culture intense faite au potager amène une certaine dégradation de la qualité du sol avec les années, c'est pourquoi il faut constamment le fertiliser et l'amender. Toutefois, il y a des actions que nous devons poser ou éviter de poser pour accélérer cette dégradation.

Prévenir la compaction

Un des problèmes majeurs du potager est la compaction du sol et nous en sommes souvent le principal responsable. Les spécialistes prétendent que 80% des récoltes peu productives sont dues à un problème de compaction du sol. Dans un sol compact, les racines peinent à pousser et à se nourrir ce qui influe naturellement sur la qualité de la récolte. De plus, l'eau ne pénètre pas ou peu un sol compact et va plutôt couler en dehors du potager au lieu de pénétrer le sol jusqu'aux racines. Enfin, un des éléments majeurs du succès d'une récolte est une aération du sol apportant de l'oxygène aux racines. Dans un sol compact, les racines étouffent.

Comment éviter un sol compact ?

- D'abord, si votre sol est compact, il faut le travailler en profondeur et l'amender intensément si la cause connue est la nature du sol, soit de la glaise.
- Ensuite, il faut éviter absolument de marcher dans le potager, du moins dans les parties dans lesquelles on cultive. On doit mettre en place des bandes assez étroites pour aller jardiner sans y mettre le pied. Dans le cas, des grands potagers, on fait des allées qui servent à marcher et des bandes qui servent à cultiver.
- Il faut absolument éviter de mettre du poids sur le sol de culture, même avec les mains lorsque le sol est détrempe ou humide, car il y aura alors compaction à cet endroit.
- Il faut ajouter du compost chaque printemps dans les bandes de culture ce qui favorise la décompaction.
- Il faut ajouter du paillis peut être utile. Idéalement, on met un paillis assez mince (3-4 cm) et on pourra alors le mêler au sol le printemps suivant, car il sera alors presque tout décomposé.
- Si pour une raison majeure, il faut marcher dans la bande de culture, il vaut mieux y placer une planche, car la compaction s'étendra alors moins à un seul endroit.

Prévenir les maladies et l'infestation du sol

Comme pour les humains, la prévention vaut bien mieux que la guérison. Il y a plusieurs façons de prévenir.

- Inspecter attentivement toute plante que nous ajoutons au potager, surtout celles que nous n'avons pas cultivées. La principale source de contamination provient des plantes que nous ajoutons au potager, soit que nous achetons dans un centre jardin soit que l'on nous donne. Si on constate quelque problème que ce soit sur une plante, il faut éviter de la mettre au sol avant que toute trace suspecte soit disparue : pas de feuillage malade, jauni, perforé, bruni, etc. ; pas de racines malades ; pas de trace de pourriture ; etc.
- Ne pas transporter de sol d'une section du potager dans une autre. En effet, il s'est créé dans chaque section un équilibre qui serait rompu ce qui risque d'engendrer des problèmes.
- Ne pas trop arroser. L'humidité est la cause de bien des problèmes au potager, surtout si votre sol est lourd et peu poreux.
- Éliminer complètement les plantes non résistantes. On peut aimer passionnément une plante ancienne, mais elles sont rarement résistantes aux maladies. Il vaut mieux des variétés qui sont résistantes.
- Effectuer une rotation des cultures. C'est là une façon de procéder primordiale. Il faut, quelle que soit la grandeur de votre potager, prendre l'habitude des rotations de culture. Faire alterner les cultures au potager permet de limiter les risques phytosanitaires (certains champignons et ravageurs sont spécifiques d'un légume ou d'une famille botanique) et ne pas épuiser le terrain. En effet, selon qu'elles fournissent des feuilles, des fruits, des fleurs ou des racines, les plantes puisent des éléments minéraux particuliers dans la terre, l'appauvrissant ainsi en partie.

Il faut donc alterner sur 4 ans évitant de cultiver les légumes de la même famille au même endroit durant les trois années subséquentes, par exemple, aucun légume de la famille des choux durant les 3 années suivantes là où on les cultive cette année.

- Surveiller attentivement son potager en inspectant scrupuleusement les plantes au moins une fois la semaine pour détecter tout problème au début de son apparition avant sa propagation à l'ensemble des cultures.
- Cultiver les bonnes plantes au bon endroit. En effet, une plante d'ombre ne fera pas bien en plein soleil et le contraire non plus.

Bon succès !

Rédaction : Réal Dumoulin / Révision Judith Brillant



Société d'horticulture de Sainte-Foy

Ordre du jour Assemblée générale annuelle

29 avril 2014

- 1 Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2013
- 4 Rapport annuel du président
- 5 Rapport annuel de la trésorière
- 6 Nomination d'un vérificateur (2014-2015)
- 7 Ratification des actes des administrateurs
- 8 Divers
- 9 Choix de personnes pour agir comme président et secrétaire d'élection
- 10 Élection au conseil d'administration
- 11 Levée de l'assemblée

Société d'horticulture de Sainte-Foy

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture de Sainte-Foy, qui a eu lieu le 30 avril 2013 au Centre artistique, 936 avenue Roland-Beaudin, à Sainte-Foy.

Membres du C.A. présents :

Mesdames :	Charlotte Bélanger	Renée Lebel
	Brigitte Blais	Lorraine Leblond
	Ginette Cardin	Gaétane Saint-Laurent
	Anne-Marie Desdouits	Michelle Turcotte

Messieurs	Réal Dumoulin	Marc Métivier
-----------	---------------	---------------

1. Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance

Le président, monsieur Réal Dumoulin, ouvre la séance à 19 h 35, présente les membres du conseil, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de l'ordre du jour et le point 8 reste ouvert. Madame Noëlla Lavigueur propose l'adoption de l'ordre du jour et madame Madeleine Charron appuie.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2012

Personne ne demande la lecture du procès-verbal et madame Suzette Martel demande une correction au point 10 : «Madame Ginette Cardin proposée par Suzette Martel». Madame Suzette Martel propose l'adoption du procès-verbal et Madame Françoise Bardo appuie.

4. Rapport annuel du président

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de son rapport annuel et commente au besoin. Il mentionne que Maryse Giard présentera «Les filles du Roy» à la fin de l'assemblée. Il explique ensuite la nouvelle gestion des activités de loisirs mise en place par la ville et le nouveau mode d'inscription ; il fait remarquer qu'il s'agit là d'un véritable défi.

5. Rapport annuel de la trésorière

Madame Renée Lebel dépose son rapport financier pour l'exercice 2012-2013 et en fait la lecture. Elle fait remarquer qu'étant donné l'important déficit que nous avons en début d'année il s'agit là d'un bon résultat et indique que ce rapport a été approuvé par la vérificatrice.

Madame Suzanne Gingras s'informe à propos de la participation financière pour la pause des personnes assistant aux conférences. La réponse fournie est très positive, car la moyenne est d'à peu près 25 à 30 dollars par soirée.

En réponse à une demande d'information, il est indiqué que le nombre d'inscriptions familiales à la Société est de 8 à 9.

Madame Françoise Bardo propose l'adoption du rapport de la trésorière et madame Noëlla Lavigueur appuie.

6. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2012-2013 :

Madame Lise Roberge n'étant pas présente à l'assemblée, un appel est fait pour la remplacer pour l'année 2012-2013. Madame Noëlla Lavigueur se propose, ce qui est accepté.

7. Ratification des actes des administrateurs :

Madame Maryse Giard, appuyée de madame Suzette Martel, propose que les actes des administrateurs soient ratifiés.

8. Divers :

Madame Gaby Trudel félicite le travail du conseil et particulièrement Réal Dumoulin pour la réalisation du bulletin électronique.

9. Choix d'un président et d'une secrétaire d'élection :

Réal Dumoulin propose Marc Métivier comme Président des élections et Anne-Marie comme secrétaire, ce qui est accepté à l'unanimité.

10. Élections au conseil d'administration :

Monsieur Réal Dumoulin annonce qu'il y a 2 postes vacants et 3 postes en renouvellement - Brigitte Blais, Michelle Turcotte, Réal Dumoulin - soit 5 postes en candidature.

Proposition de mise en candidature :

Monsieur Réal Dumoulin proposé par Suzette Martel

Monsieur Pierre Gauvin proposé par Réal Dumoulin

Madame Brigitte Blais proposée par Françoise Bardo

Monsieur Jean Morel proposé par Renée Lebel

Madame Michelle Turcotte proposée par Claudette Chabot.

Madame Gaby Trudel propose la fin de la période des candidatures. Toutes et tous acceptent le mandat pour 2 ans.

Maryse Giard, habillée en fille du Roy, vient présenter l'activité organisée pour marquer l'arrivée des filles du Roy à Québec en 1663 et distribue un dépliant à ce propos.

Réal Dumoulin remercie ceux et celles qui ont accepté d'être sur le conseil. Il invite tous les membres à participer aux activités et à amener de nouveaux membres.

11. Levée de l'assemblée :

Madame Suzette Martel, appuyée par madame Nicole Farnell, propose de lever l'assemblée à 8 h 20. Une pause gâteau-café-jus termine la soirée.

Anne-Marie Desdouits, secrétaire

Le 28 mars 2014